

## **CONTRAT PEDAGOGIQUE 2022/2023**

## A COMPLETER POUR TOUT AMENAGEMENT DE PARCOURS

NOM : ALBACETE Prénom : Victoria
Année / filière : 2A IDP - GI
Aménagement de parcours au titre de :
<ul> <li>□ Redoublement : compléter au verso</li> <li>□ Ajourné autorisé à continuer en année supérieure (AJAC) avec UE à repasser : compléter au verso</li> <li>☑ Parcours thématique PARIN ingénieur-architecte, Numérique ou Recherche : compléter au verso</li> <li>□ UE Projet industriel ou Projet recherche en 2e année : préciser et indiquer l'UE dispensée</li> <li>□ UE suivie dans une autre filière : indiquer l'UE choisie et l'UE dont vous serez dispensé en filière</li> <li>□ Suivi d'un programme thématique Graduate School : indiquer le nom du programme suivi et l'UE dont vous serez dispensé en filière</li> <li>□ Suivi d'une UE UNITE! : indiquer le nom et le nombre d'ECTS de l'UE suivie et l'UE dont vous serez dispensé en filière le cas échéant</li> <li>□ Statut sportif haut niveau – dispense maximale en ECTS indiquée par le SUAPS : lister les dispenses</li> <li>□ Statut art-études - note artistique en remplacement d'une UE maximum (5 ECTS) : indiquer l'UE</li> <li>□ Statut étudiant entrepreneur- note projet en remplacement d'une UE maximum (5 ECTS) : indiquer l'UE</li> </ul>
Aménagement de scolarité (ex. SHN en 2 ans) / retour de congé d'étude : indiquer le programme de l'année si partiel, notes de l'année précédente conservées, report d'UE sur l'année suivante
☐ Master INP/UGA : indiquer la mention et le parcours, 1 UE filière obligatoire à préciser
□ Autre :
NATURE DE L'AMENAGEMENT (redoublement, AJAC compléter au verso) pour une UE préciser le cas échéant « obligatoire à suivre », « choisie à suivre »,
« à dispenser » ou « en remplacement de »
A dispenser de la LV2 au Semestre S8 pour 1 ECTS.
NOM du responsable d'année ou de filière : Marie-Laure Perenon, Evariste Ouedraogo
☑ Avis favorable ☐ Avis défavorable ☐ Date : 21 avril 2023
Pour accord, signature de l'élève :  Date : 03/05/2023  Signature :

## **□** REDOUBLEMENT

Les UE non validées l'année précédente sont obligatoires. L'élève peut choisir de repasser des UE validées. Les UE doivent être suivies intégralement, sauf accord passé avec le responsable d'année : dans ce cas les détails doivent être précisés en annexe.

<u>Uniquement</u> pour les UE validées l'année précédente que l'élève choisit de repasser : la moyenne d'UE retenue sera la plus favorable à l'élève. Pour les UE obligatoires (non validées l'année précédente), la moyenne retenue sera celle de l'année en cours quel que soit le résultat.

Les enseignements des UE doivent être suivis intégralement

UE non validées à repasser obligatoirement		UE déjà validées à repasser		
or non-tangent a repusse. Can guton ement			-Ja	
Projets / stages proposés ou à refaire :				
□ AJOURNE AUTORISE A PASS	ER EN ANNEE S	UPERIEURE (AJ	AC) - UE à repasser	
Les UE non validées l'année précéden				
n'est pas tenu de suivre les enseignem	ents, les modalités d	l'évaluation sont dé	finies comme suit :	
NOM / CODE UE	M / CODE UE Modalités évaluation non rattrapable (EN)		Modalités évaluation	
			rattrapable (ER)	
Signature du/des responsable(s) du/des UE concernées :			Date :	
en plus de celle de l'étudiant et du	responsable d'anı	née/filière en page	<b>1</b>	
	•			
PARCOURS THEMATIQUE co	cher le parcours s	uivi ci-dessous		
Parcours PARIN ingénieur architecte	e en lien avec l'ENS	SAG à partir de la 2	t <sup>e</sup> année :	
🜠 2 <sup>e</sup> année : dispense UE filiè	re du lundi après-ı	nidi au S8 préciser	: LV2	
3 <sup>e</sup> année : pas de dispense,	cours en supplém	ent		
Parcours Numérique : validé si suivi s	ur les 3 années du c	ursus		
1re année : UE Initiation Da	nta Science en rem	placement de l'UE	Parcours à choix au S6	
🗖 2 <sup>e</sup> année : UE Digital Techn	ology Project, indi	quer l'UE dispensé	e le cas échéant :	
3 <sup>e</sup> année : UE orientée rech	erche au S9 précis	ser:		
Parcours Recherche : validé si suivi su	ır les 3 années du cı	ırsus		
1re année : programme spe	écifique dans le ca	dre de l'UE Parcou	rs à choix au S6	
2 <sup>e</sup> année : UE Projet recher	che au S8, indique	r l'UE dispensée :		
3 <sup>e</sup> année : UE orientée rech	erche au S9 précis	ser:		
Signature du responsable du parcours : Stéphane Ploix Date 26 mai 2023				
en plus de celle de l'étudiant et du	responsable d'anı	née/filière en page	21	